



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du Jeudi 10 Avril 2008**

Date de la convocation 4 Avril 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des fêtes de Paulhan
<p><u>PRÉSENTS :</u></p> <p><b>ASPIRAN</b> : M. SATGER Jean Noël, M. GARCIA Alain, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle,  <b>BRIGNAC</b> : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian,  <b>CABRIERES</b> : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. BORE Jacques,  M. MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M. LACROIX Jean Claude, M. GABORIT Jean Luc, Mme. FLOUROU Jocelyne,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M. CAZORLA Alain, M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie  Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, Mme HUBERT  Myriam, M. MARTINEZ Antoine,  Mme CAZALET Claude, M. SAEZ Gérard,  <b>FONTES</b> : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane,  <b>LIAUSSON</b> : M. SOULAYROL Alain, M. LANDRY Gérard,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal,  <b>MERIFONS</b> : M. VIALA Daniel, M. OLLIER Pierre,  <b>MOUREZE</b> : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. MILLET Stéphane,  M. LEBREAU Jean Jacques,  <b>PERET</b> : M. BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M. RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE</b> : M. VALENTINI Gérald, Melle VALENTINI Martine,  <b>VILLENEUVETTE</b> : M. VIDAL Eric, M. ORMIERES Jean Louis,</p>		

**Objet : Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Clermontais au SICTOM**

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la désignation de ces délégués se déroule au scrutin uninominal majoritaire à trois tours, l'élection intervenant à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

Il rappelle que le nombre de délégués communautaires appelés à siéger au sein du comité syndical se répartit comme suit :

- 2 Délégués titulaires
- 1 Délégué suppléant

Il précise que conformément aux dispositions de l'article L 5214-21 du Code général des Collectivités territoriales, l'adhésion de la commune de FONTES à la Communauté de Communes du Clermontais a eu pour conséquence, à compter du 31 décembre 2002, la substitution de la Communauté de communes à la commune de FONTES au sein du syndicat mixte de collecte et traitement des ordures ménagères (SICTOM) de la région de PEZENAS, la compétence collecte et traitement des ordures ménagères étant commune aux deux groupements.

Monsieur le Président demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature pour les deux délégués titulaires et le délégué suppléant.

Se déclarent candidats :

Délégués titulaires :

- Monsieur Olivier BRUN
- Monsieur Robert BAÏSSE

Délégué suppléant :

- Madame Christiane MIRET

Le nombre de candidat étant en nombre égal au nombre de délégués titulaires et suppléant à désigner, Monsieur le Président demande aux membres du conseil de bien vouloir délibérer sur ces désignations à main levée.

Le conseil communautaire approuve cette proposition à la majorité absolue.

En conséquence sont proclamés délégués au sein du SICTOM :

Délégués titulaires :

- Monsieur Olivier BRUN
- Monsieur Robert BAÏSSE

Délégué suppléant :

- Madame Christiane MIRET

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA